

Macron et les patrons nous le refont avec les retraites

Visiblement obnubilé par la mise à mort du système par répartition et par l'âge de départ, Macron souhaite repousser celui-ci à 65 ans.

Après avoir été stoppée par la mobilisation importante de la rue et l'incertitude causée par la pandémie de Covid 19, la réforme du système de retraite par répartition est remise à nouveau sur le tapis. Cette fois-ci on évoque son caractère *"indispensable"* mais en masquant le caractère attractif pour le patronat qui y voit toujours, lui, un **juteux marché de 332 milliards d'euros !**

En 2018 souvenez-vous, Macron en grand annonciateur de l'apocalypse, présentait son système à points comme le seul capable de préserver *"un système de retraites progressiste"* et *"plus égalitaire"* (avec les régimes spéciaux en boucs-émissaires) que le système par répartition.

Mais 4 ans plus tard son pseudo argument n'est plus très présentable car l'urgence financière est battu d'un revers de main par le dernier rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) qui affirme :

- **le système français n'est pas si dispendieux que l'affirment les responsables du gouvernement,**
- **il est loin d'être actuellement à l'agonie.**

Le système par répartition serait même, d'après le COR, bénéficiaire pour la branche privée de 2,6 mil-

liards d'euros ! Il n'y a *"pas de risque à court terme"* pour la caisse, assure son président Didier Weckner.

Et bim Manu !

Si le système est déficitaire pour la branche publique, l'explication est très simple : en faisant de la diminution du nombre de fonctionnaires leur cheval de bataille (notamment par le non remplacement des départs en retraite), flinguant les services publics par la même occasion, et en précarisant toujours plus les personnels, le nombre de cotisations a forcément fortement baissé et a créé mécaniquement un déficit. Et si, présentés bruts, les montants paraissent colossaux, ils ne représentent qu'un pourcentage minime du montant total des retraites. On parle de 1,7 milliards de déficit, sur les 327,9 milliards d'euros en 2019¹, cela représente moins de 0,52 % du budget annuel alloué aux retraites...

Évidemment le logiciel néolibéral de Macron et du MEDEF interdit strictement d'augmenter la part des cotisations dites « patronales » (mais qui font en fait partie de notre salaire) dans le financement du système de retraite. Et non, salarié(e), c'est à toi de te tuer à la tâche au nom de *"la survie du système de retraites"* !

Une nouvelle fois le discours est une attaque en règle contre les acquis sociaux et vise simplement à faire travailler plus les travailleurs et les travailleuses, notamment les plus précaires. En effet, comme le démontre Ulysse Lojkine², avec le système actuel, 13% des hommes et 6% des femmes des 20% de salarié(e)s **les plus pauvres décéderont avant l'âge de départ** (contre respectivement 2% et 1% des plus riches). Le report à 65 ans augmenterait de 20% ce risque (ce qui représenterait environ 9000 personnes de plus qui décèderaient chaque année avant de partir à la retraite).

Avec Macron et le patronat, on rogne l'État social et on ne touche jamais aux privilèges des plus riches !

Sachant que les arguments présentés frôlent l'absurde (*si nous n'acceptons pas cette réforme, nous nous rendrons complice de la détérioration du système hospitalier, des écoles et du réchauffement climatique...*) et que l'opinion aura beaucoup de mal à avaler cette énorme couleuvre, Macron et Borne veulent à tout prix s'exonérer d'un débat dans un Parlement loin d'être acquis à ce projet rétrograde. Ainsi, Borne a déjà émis l'hypothèse d'avoir recours à un raccourci qui s'offre à l'exécutif : le projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Son examen

par le Parlement doit impérativement être achevé le 31 décembre. Le gouvernement pourrait à tout moment y introduire des amendements comme un éventuel report de l'âge de départ et/ou l'allongement de la durée de cotisation, sans même demander l'avis du Conseil d'Etat, ni fournir une étude d'impact.

Si on ajoute à ce **coup de force** l'usage de l'article 49.3 qui dispense de trouver une majorité à l'Assemblée nationale, les conditions du départ de millions de salariés pourraient être transformées après seulement quelques semaines. Vive la démocratie !

Macron pense que les travailleuses et les travailleurs vont se laisser marcher dessus sans rien dire ! IL N'EN EST RIEN !

SUD Lutte de Classes éducation appelle dès à présent à la mobilisation de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale afin d'exiger :

- **Le retrait immédiat de tout projet d'allongement du temps de cotisation et/ou de l'âge légal de départ à la retraite.**
- **La retraite à 60 ans à taux plein pour tous.**
- **La hausse des pensions de retraite.**



¹ <https://www.vie-publique.fr/fiches/37945-quel-est-le-budget-consacre-aux-retraites>

² <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03770357v1>